

I N T R O D U C T I O N

" C'est ce défaut constant de méthode qui a inspiré à un psychologue cette parole bien juste qu'en pédagogie tout a été dit, mais rien n'a été prouvé. Cet empirisme général n'empêche pas que la pédagogie dont nous parlons ne possède sa théorie, sa doctrine ; mais c'est une doctrine vague et purement littéraire, une réunion de phrases creuses, qu'il est impossible de critiquer, tant la pensée en est flottante ; ce n'est pas assez précis pour être faux. "

A.BINET

Les idées modernes sur les enfants - p.226

L'Ecole a-t-elle la capacité de conduire une démarche scientifique
sur la lecture et son apprentissage ?

Constatant l'incapacité dans laquelle l'Institution scolaire se trouve d'évoluer et d'ajuster les résultats qu'elle obtient à des finalités dont l'explicitation n'est en général ni facile, ni évidente, ni, semble-t-il toujours possible, M.AVANZINI observe au terme d'une rigoureuse analyse qu'il est " raisonnable de soutenir que, parmi les éléments qui joueraient efficacement en faveur du salut et de l'essor de l'École, figurerait sa capacité éprouvée de présenter des méthodes dont la portée eût déjà été démontrée " (1). A la question initialement retenue et qui porte sur " les raisons de la persistance des méthodes condamnées " (2), répond alors logiquement un " éloge de la didactique " (3) qui, en ouvrant un champ précis à l'investigation et à l'analyse, démontre le bien-fondé, la cohérence et la valeur opératoire d'une problématique qui permet " à la fois d'explorer le champ éducationnel contemporain et malgré les apparences et en dépit de la violence des polémiques dont l'éducation intellectuelle est actuellement l'objet et qui en obscurcissent l'enjeu, d'en identifier le point central " (4). Aussi, pour M.AVANZINI, la didactique apparaît-elle en dernière analyse comme ce " point central " de l'Institution scolaire et, au-delà des préoccupations philosophiques et politiques d'une société, comme le ressort fondamental d'une mutation de l'École.

(1) G.AVANZINI - Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire - p.281

(2) Ibid. - p.281

(3) Ibid. - pp. 277-282. C'est le titre donné à la conclusion.

(4) Ibid. - p. 281

Dès lors qu'une " novation dans l'éducation scolaire " (1) est liée à l'élaboration " d'une Ecole institutionalisée ordonnée à suivre assez unanimement une méthode dont la pertinence aurait été reconnue " (2), l'objet des recherches s'articule autour des " deux conditions d'une mutation de la didactique : d'une part l'émergence d'un objectif clair qui, circonscrivant un type d'homme et de société philosophiquement argumenté, soit adopté par un groupe souverain, c'est-à-dire de type politique, et doué, quels que soient son extension et son régime, d'assez d'autodéterminabilité pour parvenir à mettre en oeuvre un système éducatif qui assure sa survie. D'autre part la disponibilité de techniques d'enseignement et de travail fixées par référence à lui " (3). C'est dire que le progrès de l'Ecole, lié au progrès de la didactique, dépend en fait d'une approche réunissant complémentaiement analyse philosophique et démarche scientifique.

Le cas de la lecture et de son apprentissage apparaît comme un exemple privilégié puisque la maîtrise est unanimement considérée comme une des tâches de l'Ecole. En effet, la lecture ne peut être exclue de la liste des connaissances de base. Nécessaire à l'essor des capacités verbo-conceptuelles, elle est à la fois outil, objet de réflexion et d'esprit critique (4). Cela implique qu'elle soit l'objet d'une double approche : philosophique quant aux finalités qu'elle implique, scientifique quant aux méthodes et procédés qu'elle nécessite. C'est bien sur ce mode dualiste que s'organisera fondamentalement notre approche, encore que la formulation même de notre problématique nous ait conduit à adopter une structure d'analyse plus complexe.

A la fin du XIXe siècle, BINET et HENRI écrivaient : " si l'on songe qu'il suffirait de faire chaque mois une expérience d'un quart d'heure sur chaque élève, en comprenant dans cette recherche une dizaine

(1) Ibid. - Cf. le titre de l'ouvrage

(2) Ibid. - p.280

(3) Ibid. - p.280

(4) Ibid. - Cf. p. 280

d'écoles et de lycées, pour résoudre pratiquement un grand nombre de questions pédagogiques de la plus haute importance qui sont encore discutées, il semble que l'Administration devrait encourager de tout son pouvoir des recherches de ce genre en les confiant surtout à des savants exercés " (1). Notre problématique consiste précisément à nous demander si l'Administration a fait effectuer de telles recherches sur la lecture et son apprentissage et, dans ce cas, si elle les a bien confiées à des " savants exercés ". Sous une autre forme, nous pourrions nous demander, quatre-vingts ans après BINET, si la condamnation qu'il prononça contre la pédagogie de son temps pour délit d' " incurable verbiage " doit être renouvelée.

A cette fin, nous analyserons les textes consacrés à la lecture et à son apprentissage entre 1968 et 1978. Nous nous limiterons à cette décennie pour trois raisons : en premier lieu, il s'agit de la période qui précède immédiatement la rédaction de notre travail ; ensuite, 1968 demeure une date importante dans l'histoire de la pédagogie à cause des événements qui ont secoué l'Institution scolaire et la Société française ; enfin, 1968 est également, pour reprendre un titre qui eut un certain succès, l'an II de la recherche pédagogique française, ce qui laisse supposer que les dix années qui ont suivi auraient pu être fructueuse de ce point de vue (2).

° ° °
° °
°

Conformément à l'analyse de M.AVANZINI, nous retiendrons l'hypothèse d'un misonéisme de l'Institution scolaire, et nous en situerons les racines dans l'incapacité de l'Ecole à élaborer des procédures didactiques adaptées aux objectifs qu'elle se fixe. Et, prolongeant la pensée

(1) A.BINET et V.HENRI - La fatigue intellectuelle - Cité dans le Bulletin de la Société A.BINET & Th.SIMON n°509 - Exigences et difficultés de la recherche en pédagogie - p. 190

(2) L.LEGRAND - " L'an I de la recherche pédagogique " - Journal Le Monde - 5 septembre 1967

de BINET qui postule pour la détermination de celle-ci, la supériorité de l'approche scientifique sur les autres approches, nous nous demanderons si l'Ecole possède, actuellement, la capacité de conduire une démarche scientifique sur la lecture et son apprentissage.

La réponse à cette question ne pourra résulter d'une argumentation linéaire : il nous faudra, en effet, avant même d'en envisager les éléments, déterminer d'abord si l'apprentissage de la lecture, qui apparaît comme essentiel, figure bien parmi les objectifs prioritaires de l'Ecole. Pour évident qu'il puisse paraître a priori, il reste en effet possible d'imaginer un mouvement de démobilisation, d'esprit mac-luhanien ou illichien, par exemple, qui amènerait l'Ecole à se désintéresser d'un objectif qu'elle considérerait comme périmé ou qui l'inciterait, dans le sens d'une déscolarisation, à le confier à d'autres instances éducatives. Si, par exception, nous constatons un tel désintérêt pour la lecture et son apprentissage, l'analyse que nous proposons ne manquerait pas d'être rapidement close. Le misonéisme apparaîtrait alors comme une position volontaire, et notre recherche ne serait plus d'actualité. Mais, si l'objectif demeure prioritaire pour l'Ecole actuelle, nous tenterons de vérifier si elle dispose bien " de techniques d'enseignement et de travail fixées par référence à lui " (1). Ainsi aurons-nous tracé une toile de fond rationnellement organisée autour d'une réflexion sur les finalités, d'une part, et de discussions sur les méthodes et procédés d'autre part. Nous tenterons d'y décerner ce qui est permanent et ce qui est plus spécifiquement la marque d'une évolution récente. A cette fin, nous dégagerons la signification des différents types d'argumentation que nous rencontrerons dans les textes écrits de 1968 à 1978.

° ° °
° °
°

(1) G.AVANZINI - Immobilisme et novation dans l'éducation scolaire -
p. 280

Cette toile de fond définie, nous pourrons plus précisément voir si l'Ecole a conduit une démarche scientifique sur la lecture. Pour répondre à cette question, nous serons amené à utiliser deux concepts opposés : argumentation de type scientifique et argumentation de type non scientifique. Mais, afin d'alléger la lecture que des expressions de 34 ou 38 signes risqueraient de rendre pénible, nous utiliserons deux sigles :

ATS : argumentation de type scientifique ;

non-ATS : argumentation de type non scientifique.

Nous appelons ATS une argumentation qui fournit au lecteur toutes les informations nécessaires pour qu'il puisse reproduire une expérience, reconduire un raisonnement ou procéder aux vérifications qui lui semblent utiles ; il s'agit donc d'une fourniture de matériaux, sans qu'il y ait, de la part de l'auteur, tentative de limiter la liberté de jugement du lecteur. C'est une transmission d'information au sens strict du terme (1). La communication des données de la recherche impose au chercheur de ne pas les déformer, ni au niveau de leur collecte, ni au niveau de leur transmission : en ce sens, sa compétence ne se limite pas à l'aptitude à bâtir des plans expérimentaux ou à faire subir des traitements statistiques compliqués aux données qu'il a recueillies. Elle est bien de pouvoir neutraliser les charges affectives qui, non condamnables en tant que telles, gênent pourtant considérablement la communication. En particulier, et contrairement à ce qui se passe en art, il ne peut y avoir de discours à plusieurs sens sans que la démarche scientifique soit ipso facto liée : l'univocité en est la condition première.

Inversement, une non-A.T.S. se caractérise essentiellement par le prosélytisme de son auteur que le désir de convaincre conduit à ne plus respecter les demandes potentielles du lecteur. Reprenant l'opinion de BINET suivant laquelle une démarche scientifique est plus appropriée qu'une démarche non scientifique pour résoudre les questions de péda-

(1) Cf. infra, Ch.V , pp. 148 et sq.

gogie (1), nous chercherons à déterminer si les textes émanant de l'Ecole depuis une dizaine d'années présentent des traits de non-ATS. Alors en mesure de dire si ces écrits, dans un domaine que nous pensons fondamental, sont eux aussi à frapper de condamnation du fait d' " incurable verbiage ", nous ne manquerons pas d'établir ou de rappeler quelques critères méthodologiques de la pédagogie scientifique.

Quoique notre analyse retienne, parmi tous les textes publiés entre 1968 et 1978, essentiellement ceux qui ont été écrits au sein de l'Institution scolaire, nous avons été amené à privilégier pour chaque auteur son ou ses textes les plus achevés. Ainsi n'avons-nous pas retenu de nombreux articles qui, souvent brefs et rédigés d'une plume hâtive, surprennent une pensée en cours d'élaboration, dont il serait peut-être trop facile de relever les lacunes. Nous avons pensé qu'en nous limitant, lorsque c'était possible, aux travaux les plus argumentés d'un auteur, nous renforçons la validité de notre analyse. Il s'agit là d'un choix qui n'a été effectué que si les ouvrages retenus et les articles en question étaient homogènes.

Sur un débat aussi passionné que celui de l'apprentissage de la lecture, nous n'avons pas eu l'intention de prendre position en faveur de telle ou telle procédure d'apprentissage, ni d'argumenter contre une tendance ou d'établir une proclamation en faveur d'une autre. A travers un sujet qui implique une interrogation sur la méthodologie employée par ceux qui doivent être des " savants exercés ", notre recherche vise à déterminer la capacité de l'Ecole à conduire des ATS : les réponses aux questions de procédures didactiques paraissent dès lors secondaires par rapport à ces préoccupations méthodologiques desquelles dépend, finalement, au-delà de l'évolution d'une didactique particulière, la capacité de mutation de l'Ecole et son avenir même.

(1) " Les questions de psychologie, de pédagogie, d'éducation ne se résolvent point par des théories littéraires, mais par l'étude lente, patiente, minutieuse des faits. Observer et expérimenter, expérimenter et observer, ce n'est pas seulement une bonne méthode, c'est la seule méthode qui peut nous faire obtenir une parcelle de vérité, dans le domaine moral aussi bien que dans le domaine physique " - A.BINET - Bulletin de la Société libre pour l'Etude psychologique de l'Enfant - n°14 - p. 346